

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026 - 19H00**

Etaient présents : Gustave BOSQ - Patrick MAGNAN - Sophie SEARD - Joëlle LEYRIS - Rémi ALLEC - Sébastien MARTIN - Dylan TAVAN - Jennifer KELLER

Absents et excusés : Christophe MATHERON procuration à Sophie SEARD
Muriel BETTY procuration à Rémi ALLEC
Céline CONSTANS procuration à Joëlle LEYRIS

Secrétaire de séance : Joëlle LEYRIS

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut normalement délibérer.
Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les participants de leur présence,

ORDRE DU JOUR

- ▶ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 06 AOUT 2026 ;
- ▶ **DELIBERATION** : CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX PAR LE SIVU DE L'ECOLE DES PUY ;
- ▶ QUESTIONS DIVERSES

I - APPROBATION DU PV DU 06 AOUT 2026

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la dernière séance du 06 août 2026.

Le procès-verbal est **APPROUVE à l'unanimité**.

II – DELIBERATION : CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX PAR LE SIVU DE L'ECOLE DES PUY

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, la nécessité de mettre en place une convention avec le SIVU de l'école des Puy pour l'utilisation des locaux communaux.

Il présente la convention, objet de la présente délibération, en annexe.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

-APPROUVE la convention d'utilisation telle que présentée ;

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents s'y référant.

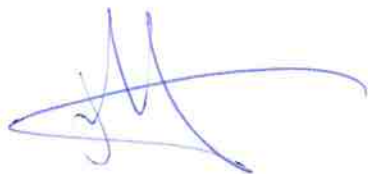
III - QUESTIONS DIVERSES

- Pôle de services et commerce :
Discussion sur la location du commerce du pôle de service, réunion prévue de la commission pour mettre en place les conditions de location et de gestion du commerce.
- Utilisation des toilettes de la salle polyvalente par l'école : le personnel de l'école des Puys souhaiterait utiliser les toilettes de la salle polyvalente pendant le temps périscolaire. Cette demande fait suite à un besoin de surveillance des enfants pour accéder aux toilettes de l'école, à partir de la cantine scolaire.

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la cette demande.

La séance est levée à 20h20

**La Secrétaire de séance,
Joëlle LEYRIS**



**Le Maire,
Gustave BOSQ**



The official circular stamp of the Mairie de Puy St Eusèbe is visible. It features a central emblem with a sun, a star, and a figure, surrounded by the text "MAIRIE DE PUY ST EUSEBE" and "02200 (Hautes-Alpes)".